SENSIBILISATION aux risques cyber

POLICE NATIONALE

Mise à jour : 24 Janvier 2023

Présentation des animateurs

Pierre LABORDE
Commandant Divisionnaire
Réserviste Police Nationale

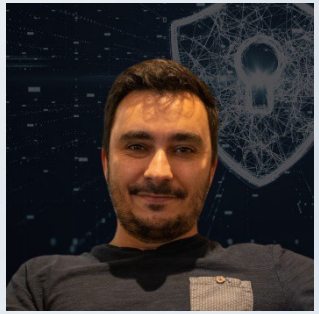

Damien RIBEIRO
Responsable Conformité & Sécurité S.I
Réserviste Police Nationale - Brigadier Chef

Direction Zonale de la Police Judiciaire de Bordeaux
DZPJ Sud-Ouest
Hôtel de Police
23 rue François de Sourdis
33062 BORDEAUX

En cas de suspicion ou d'attaque le seul contact à retenir :

cybermenaces-bordeaux@interieur.gouv.fr

Réseau des référents Cybermenaces - RCM

- Dispositif lancé le 09 Mars 2018
- But du RCM : sensibiliser le tissu économique local aux risques cyber et apporter un premier niveau d'assistance aux victimes
- Composé d'enquêteurs de PJ et de réservistes du secteur privé ou public
- Dans le Sud-Ouest : 23 réservistes sous la supervision de la direction zonale de Police Judiciaire de Bordeaux
- Point de contact pour les entreprises en Nouvelle-Aquitaine :

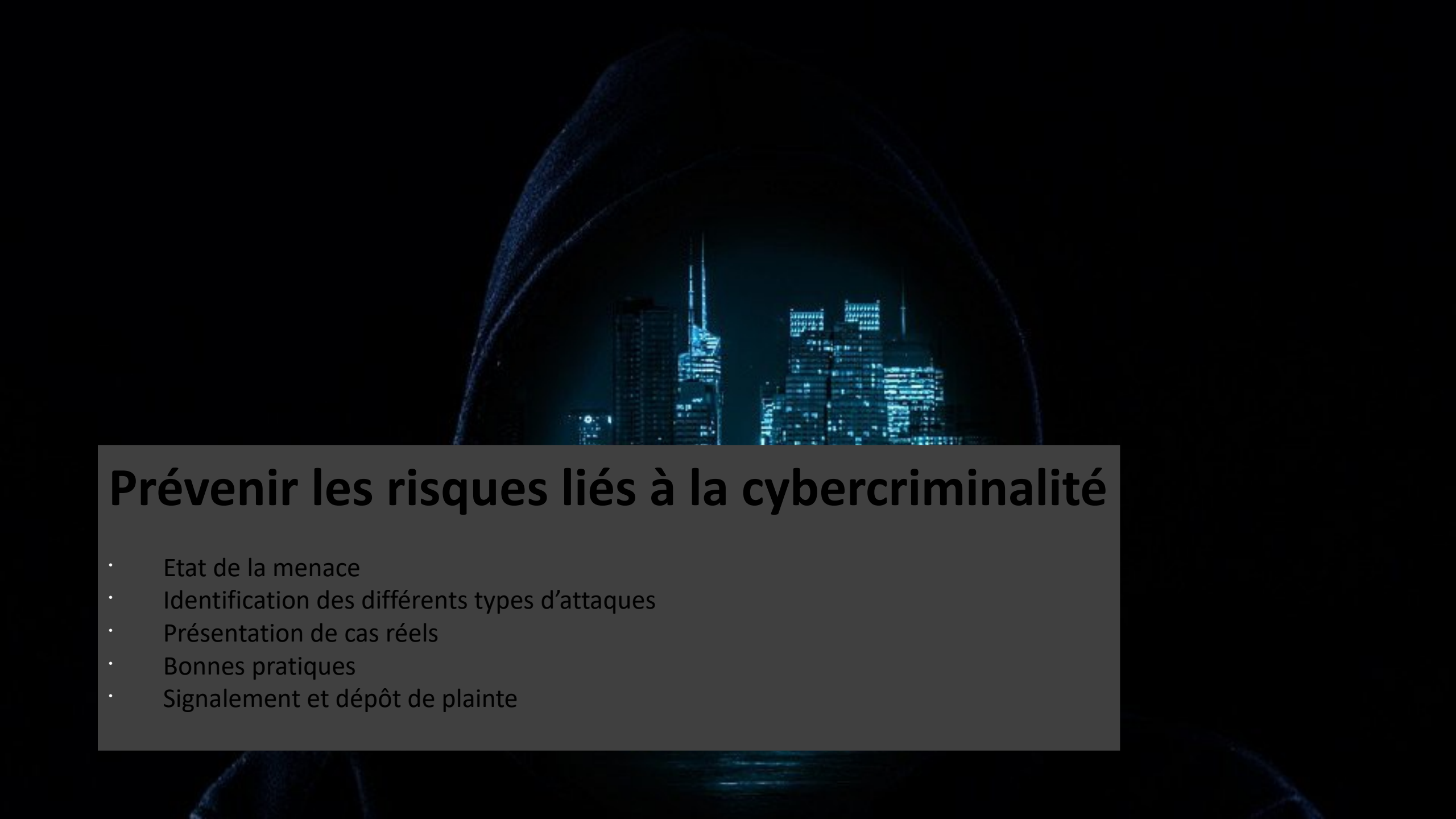

Prévenir les risques liés à la cybercriminalité

- Etat de la menace
- Identification des différents types d’attaques
- Présentation de cas réels
- Bonnes pratiques
- Signalement et dépôt de plainte

Évolution de la criminalité organisée depuis 20 ans

Evolution d'une délinquance en bande organisée au niveau national…

*…à une délinquance en Groupe Criminel Organisé (**GCO**) transnational*

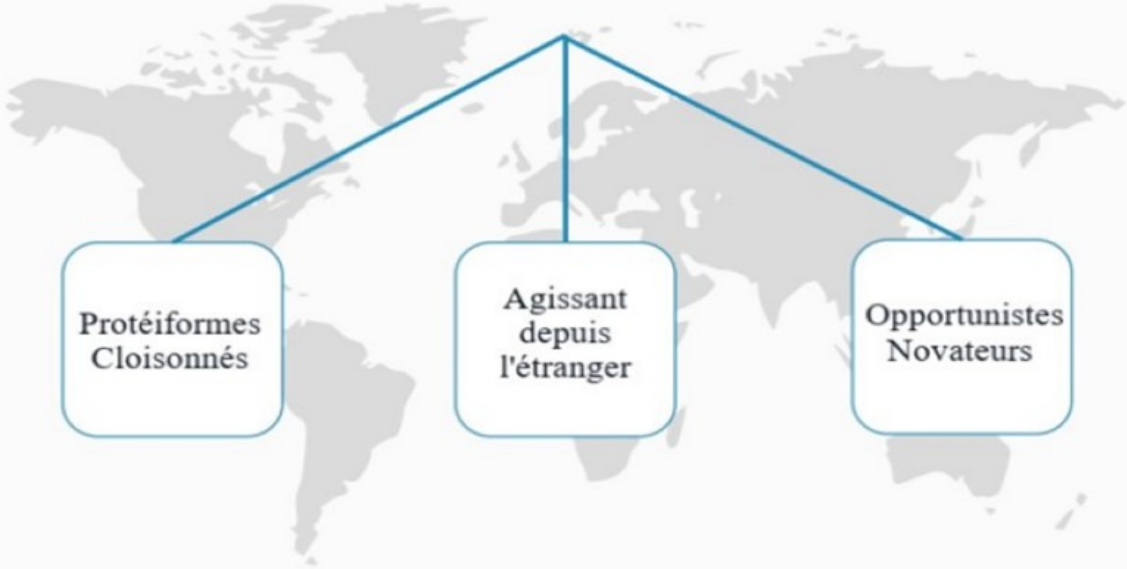

Il s'agit de cybercriminalité et de vrais criminels !

Les cybercriminels travaillent par spécialités

Les concepteurs de malware

Programmateurs expérimentés trouvant des débouchés économiques plus importantes dans la criminalité

Conçoivent seul ou en équipe les souches ou les variants de virus, vers, cheveaux de Troie, Keylogger, etc.

Ces malwares sont ensuite revendus ou loués sur des plateformes de cybercriminels, avec leur notice d'utilisation et leur tutos. Les gains sont parfois partagés avec les exploiteurs.

Les ouvreurs de portes

Modes opératoires:

. E-mail frauduleux déclenchant un petit programme d'accès furtif

. Accès réseau compromis découvert par un balayage réseau accompagné de test de mot de passe

Ces accès sont ensuite revendus sur des plateformes à d'autres cybercriminels. Les gains sont parfois partagés avec les exploiteurs

Les exploiteurs ou « moissonneurs »

Disposent d'un panel de compétences (intrusion, élévation de privilèges, latéralisation pivot, déploiement de rançongiciel, captation de mémoire vive, …)

Achètent ou louent les logiciels et les accès aux fins de monétisation. Ils peuvent de plus disposer d'informations financières afin d'ajuster le prix de la rançon dans le cas de rançongiciels. Ils diffusent même parfois quelques fichiers volés afin de d'accentuer la pression sur le paiement de la rançon.

Toutefois, il est difficile de définir qui se cachent derrière le vol massif de données

Les intentions criminelles

Le profit :

Phishing, ransomware (rançongiciels), Jackpotting…

L'atteinte à l'image :

DDos, Défacement

L'espionnage :

Attaque par point d'eau / Spearphishing

Le sabotage :

Panne organisée

Quelques chiffres

71%

Des cyber-attaques
sont motivées financièrement

Source : Verizon

Quelques chiffres

85%

Des incidents de sécurité
sont causés par une erreur humaine

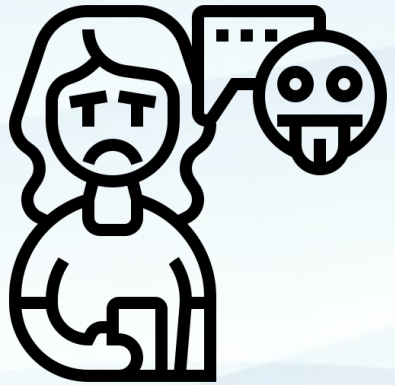

Source : Verizon

Quelques chiffres

94%

Des cyber-attaques
se déclenchent à partir d'un e-mail

Source : Email Threat Report 2020, Teiss

Comprendre l’attaquant

pour mieux s’en protéger

L'exploitation d'une **vulnérabilité humaine**

Ou « Ingénierie sociale »

Manipulation psychologique

Exploite la

Vulnérabilité **humaine**

Dans un objectif

Escroquerie financière

Ou

Accès / Vol de **données**

L’ingénierie sociale : les 2 principaux ingrédients

Usurpation d’identité

Physique ou morale

Pression, émotion

De la victime

L'ingénierie sociale : Comment ça marche ?

Le Phishing

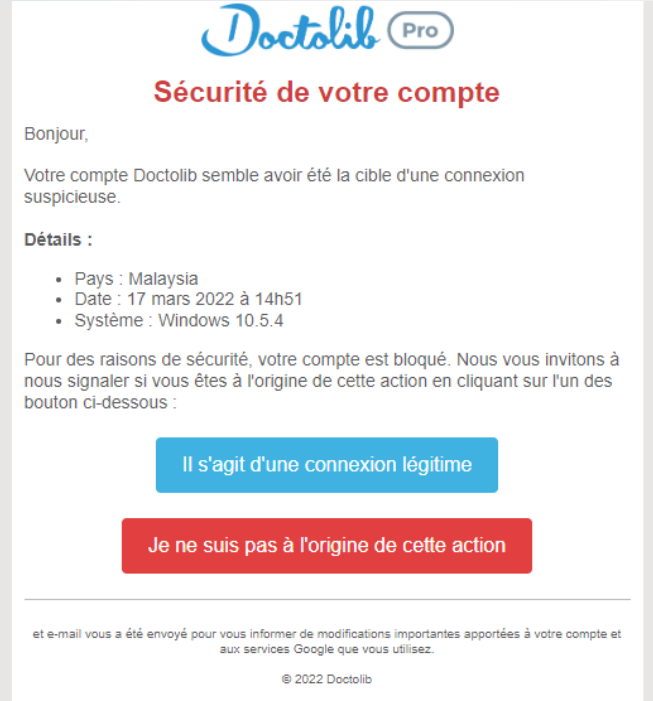

Doctolib Pro

Sécurité de votre compte

Bonjour,

Votre compte Doctolib semble avoir été la cible d'une connexion suspicieuse.

Détails :

- Pays : Malaysia
- Date : 17 mars 2022 à 14h51
- Système : Windows 10.5.4

Pour des raisons de sécurité, votre compte est bloqué. Nous vous invitons à nous signaler si vous êtes à l'origine de cette action en cliquant sur l'un des bouton ci-dessous :

Il s'agit d'une connexion légitime

Je ne suis pas à l'origine de cette action

et e-mail vous a été envoyé pour vous informer de modifications importantes apportées à votre compte et aux services Google que vous utilisez.

© 2022 Doctolib

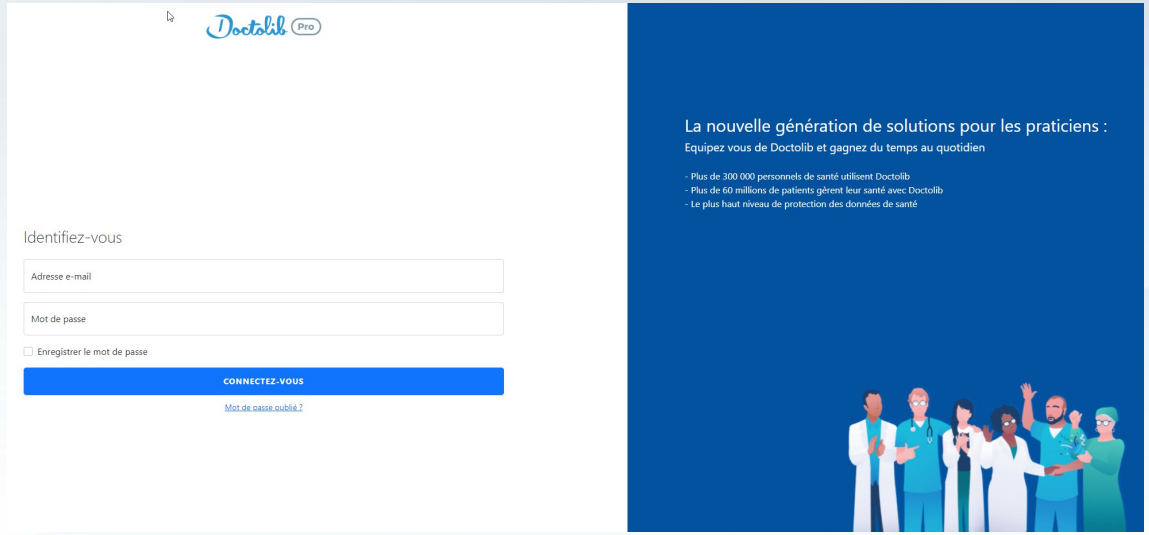

Doctolib Pro

Identifiez-vous

Adresse e-mail

Mot de passe

Enregistrer le mot de passe

CONNECTEZ-VOUS

Mot de passe oublié ?

La nouvelle génération de solutions pour les praticiens :

Equipez vous de Doctolib et gagnez du temps au quotidien

- Plus de 300 000 personnels de santé utilisent Doctolib
- Plus de 60 millions de patients gèrent leur santé avec Doctolib
- Le plus haut niveau de protection des données de santé

L’ingénierie sociale : Comment ça marche ?

L’appel téléphonique

L’ingénierie sociale : Comment ça marche ?

Le faux support technique

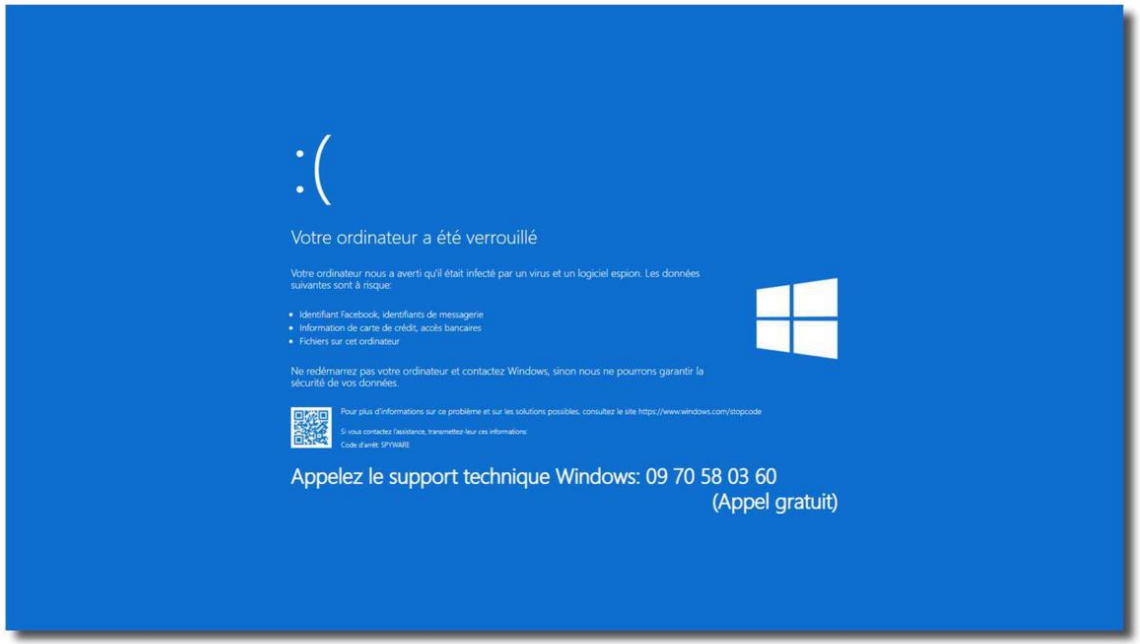

L'ingénierie sociale : simple et efficace !

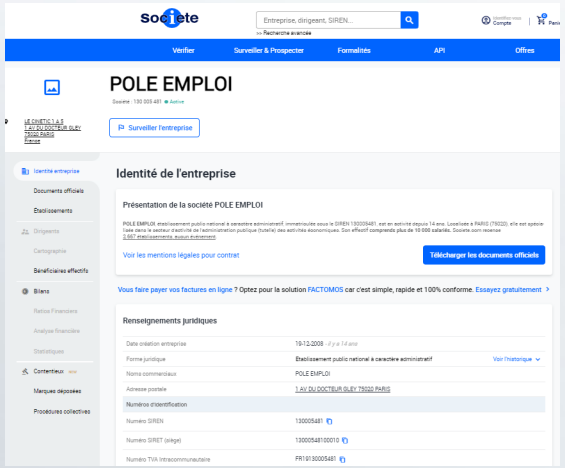

Exploration des
données publiques

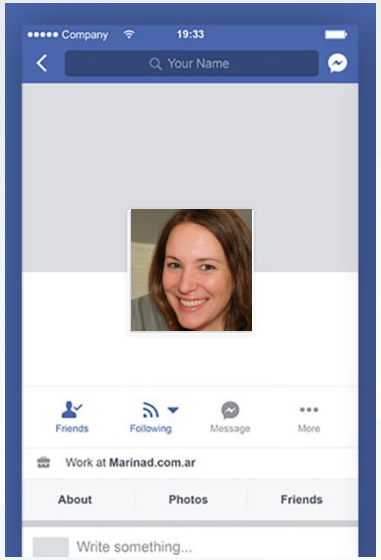

Exploration des
réseaux personnels

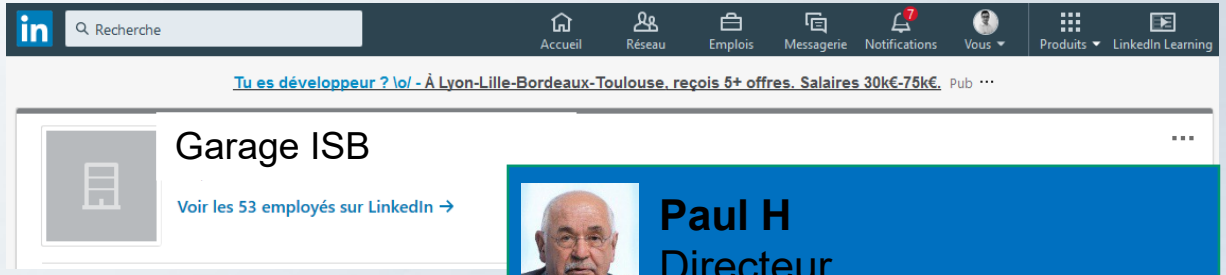

Exploration des
réseaux professionnels

Paul H
Directeur

Charlotte B
Secrétaire

Marie-Gaëlle S
Comptable

L'exploitation d'une **vulnérabilité technique**

L'absence des mises à jour
(Fonctionnelles et de sécurité)

L'absence de politique de mot de passe
(complexité, contrôle, renouvellement…)

La publication des outils sur internet et l'absence de contrôle des utilisateurs et des prestataires

Les **3 principaux facteurs** techniques d'attaques informatiques

2 exemples de scénarios réels

Ingénierie sociale

Envoi d'un mail piégé

Transmission d'informations sensibles (identifiant, mot de passe…)

Intrusion sur le serveur

Vulnérabilité technique

Recherche de vulnérabilités techniques

Exploitation et Intrusion sur le serveur

Les objectifs visés

Accéder et manipuler les données

Télécharger les données

Chiffrer les données

Supprimer les données

Les escroqueries

Art 313-1 CP:

L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.

- Escroqueries aux faux virements étrangers
- Escroqueries aux faux investissements sur le foreign exchange (FOREX)
- Escroqueries aux placements indexés sur les cryptomonnaies
- Escroqueries aux faux supports techniques
- Escroqueries à la fausse amitié (Scam romance)
- Escroquerie au RGPD
- Escroquerie au faux RIB d'employé
- Escroquerie au CV

Matrice d'influence en escroquerie et ingénierie sociale sur les réseaux sociaux

Matrice MICE + Réseaux sociaux

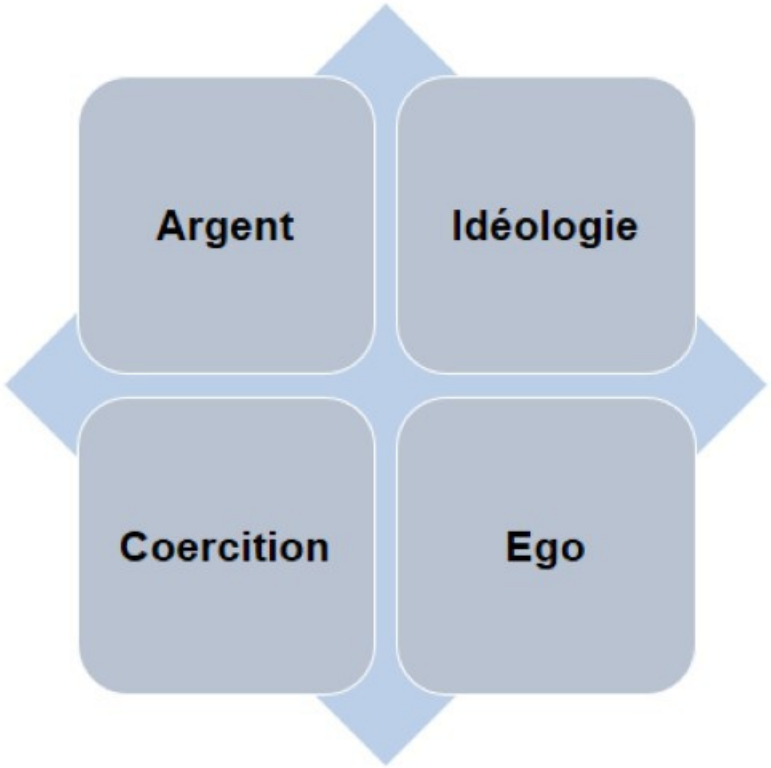

Facebook
Twitter
Instagram
Pinterest
viadeo
LinkedIn

Les impacts

Arrêt des activités

Perte financière / Liquidation

Difficultés juridiques

Pression psychologique

Image de marque / Notoriété

Confidentialité / Secret

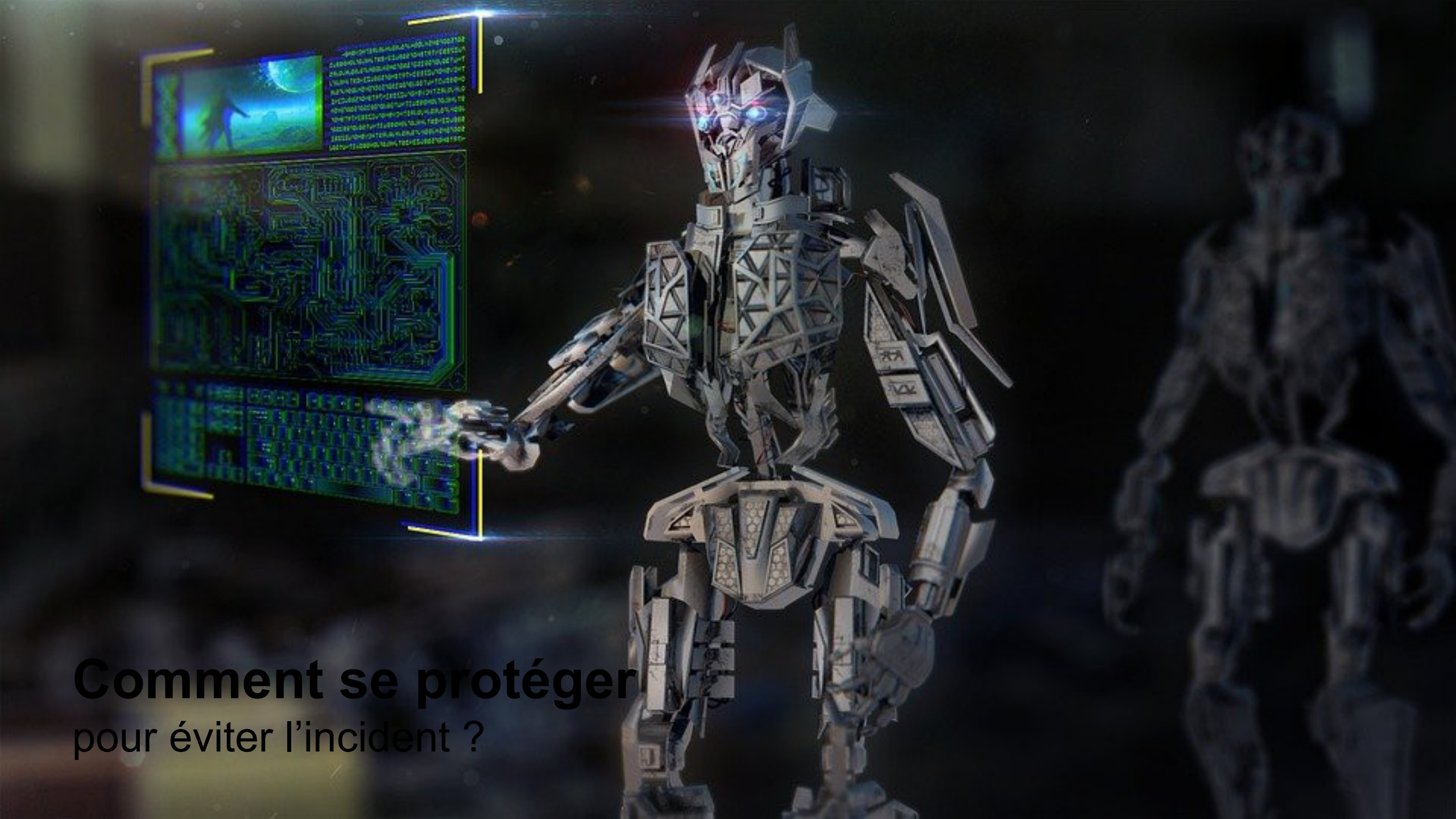

Comment se protéger

pour éviter l’incident ?

1) Protégez vous !

La suite de sécurité :

Elle permet une protection contre :

- Les logiciels malveillants
- Les comportements suspicieux
- Les pièce-jointes malicieuses
- Les fichiers dangereux
- Les sites internet

Les conditions pour assurer votre sécurité :

- Installation sur tous les appareils
- L'outil doit être activé en permanence
- La base de données virale doit être à jour

2) Soyez vigilants aux mails !

Le Phishing, comment s'en protéger ?

Règle n°1 : **Contrôler TOUJOURS** votre source

http://www.doct0lib.cf

Ne vous fiez pas au lien présent sur l'e-mail mais à celui qui s'affiche dans votre navigateur : est-il vraiment celui de votre fournisseur ?

Règle n°2 : **Vérifiez TOUJOURS** si la communication est chiffrée

Le cadenas et la mention https sont indispensables pour garantir le chiffrement de la connexion avec le serveur web du destinataire.

Règle n°3 : **Ayez TOUJOURS** un doute !

Vous êtes surpris par le contenu d'un mail ?
On vous demande vos coordonnées bancaires ?
Vous n'avez jamais commandé sur le site en question ?

STOP ! Il s'agit probablement d'une arnaque.
Contactez votre responsable informatique ou le fournisseur concerné !

3) Sécurisez vos accès !

Le mot de passe : votre clé privée !

- Quelque soit le service que vous utilisez, **votre mot de passe est personnel !**
- **Ne transmettez jamais** votre mot de passe
- **Choisissez un mot de passe « complexe ».** C'est-à-dire « difficile à deviner » pour l'attaquant
- **N'utilisez pas le même** mot de passe pour deux services différents
- **N'enregistrez pas** vos mots de passe sur vos cahiers ou sur votre ordinateur

POLICE NATIONALE

Comment se protéger ?

4) Surveillez votre matériel

POLICE NATIONALE · DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE

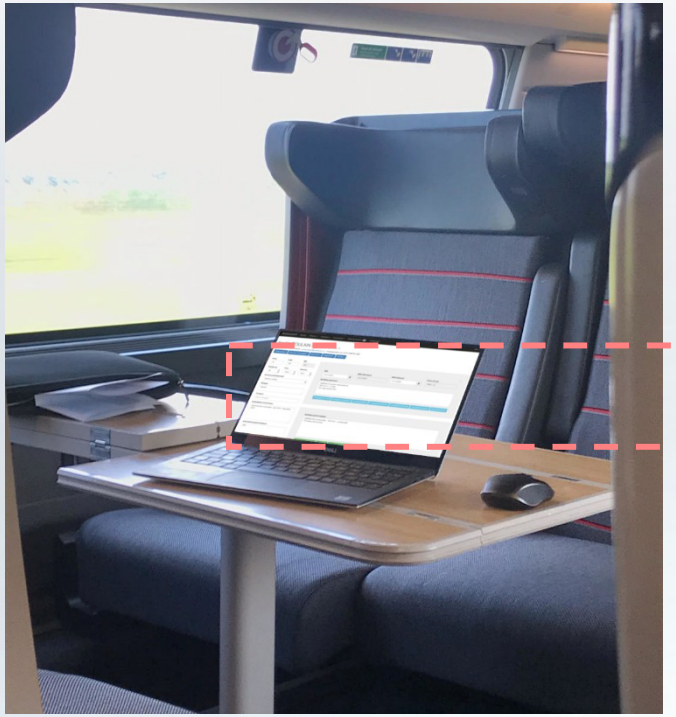

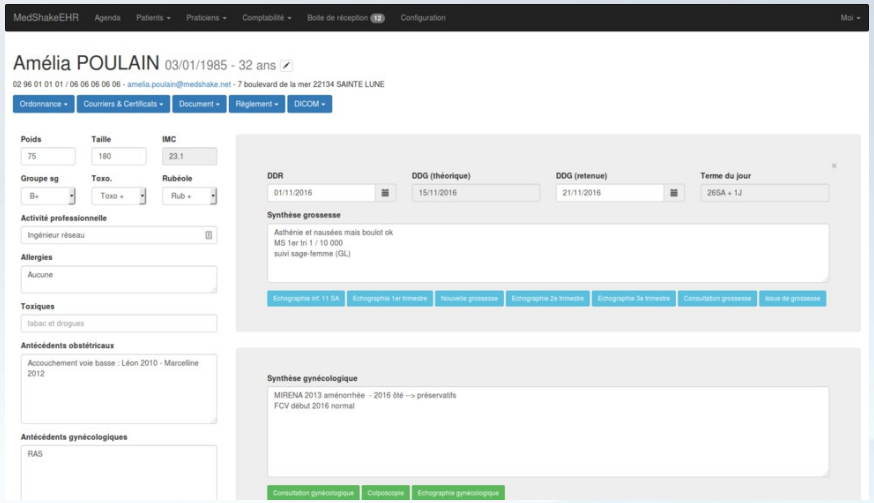

5) Sauvegardez vos données !

La sauvegarde : votre dernier recours !

Vous hébergez votre logiciel métier chez un prestataire ?
Attention à votre contrat !

Vous hébergez vous-même vos données ?
Réfléchissez à la stratégie en fonction de la sensibilité !

Exemple de stratégie en 3 -2 - 1

3 copies des données
2 supports de sauvegardes
1 copie « hors site »

POLICE NATIONALE

Comment se protéger ?

6) Effectuez vos mises à jour !

POLICE NATIONALE · DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE

La mise à jour corrige des vulnérabilités !

L'application des mises à jour est un élément essentiel pour assurer la sécurité de votre matériel !

Vous disposez d'un informaticien ?
Posez lui la question !

Comment se protéger ?

7) Sensibilisez au maximum

Vos **collaborateurs**

- Intégration
- Contrat de travail
- Charte informatique
- Sensibilisation ponctuelle
- Surveillance…

Vos **prestataires**

- Contrat de prestation
- Charte prestataire
- Accompagnement
- Surveillance…

Votre **entourage**

- Séparation des usages
- Confidentialité pro / perso
- Sensibilisation en famille
- …

Comment réagir

en cas l’incident ?

Réactions face à une cyber attaque

Isoler

Ne pas éteindre *les postes infectés mais couper tous les accès réseaux*

Confiner

Mettre en quarantaine les postes infectés et les supports amovibles

Conserver

Les journaux d'activité, docs, emails, fichiers, trafic réseau + copie des supports / acquisition mémoire vive

Communiquer

Auprès des collaborateurs, des fournisseurs… pour éviter le surincident

Le dépôt de plainte

Pourquoi déposer plainte ?

- Parce que **vous êtes victime** !
- Pour **comprendre les raisons** et/ou contexte de l'attaque
- Pour **identifier les modes opératoires** et les vulnérabilités
- Pour **récupérer les données métiers** et limiter leur diffusion
- Pour permettre *(dans certains cas)* le **blocage des fonds**
- Pour **se protéger** (ex. : usurpation d'identité)
- Pour **faire valoir ses droits** (auprès des banques, de l'assurance…)
- Pour **contribuer aux enquêtes** de Police

Le dépôt de plainte

Quand et comment déposer plainte ?

Il est primordial de déposer une plainte en cas de menaces, pour les mêmes raisons que nous portons plainte pour tout acte répréhensible dont nous sommes victime.

- La création d'un **point de contact unique et privilégié sur la Nouvelle-Aquitaine** avec une adresse mail dédiée en cas de doute ou d'attaque avérée : **cybermenaces-bordeaux@interieur.gouv.fr**
- Possibilité d'effectuer une **pré-plainte en ligne** : **https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr**
- Prise de plainte sur rendez-vous, avec les documents nécessaires, en présence *(si possible)* du responsable informatique

Des ressources

https://www.ssi.gouv.fr/entreprise/bonnes-pratiques/

https://secnumacademie.gouv.fr/

CNIL.

https://www.cnil.fr/fr/cybersecurite

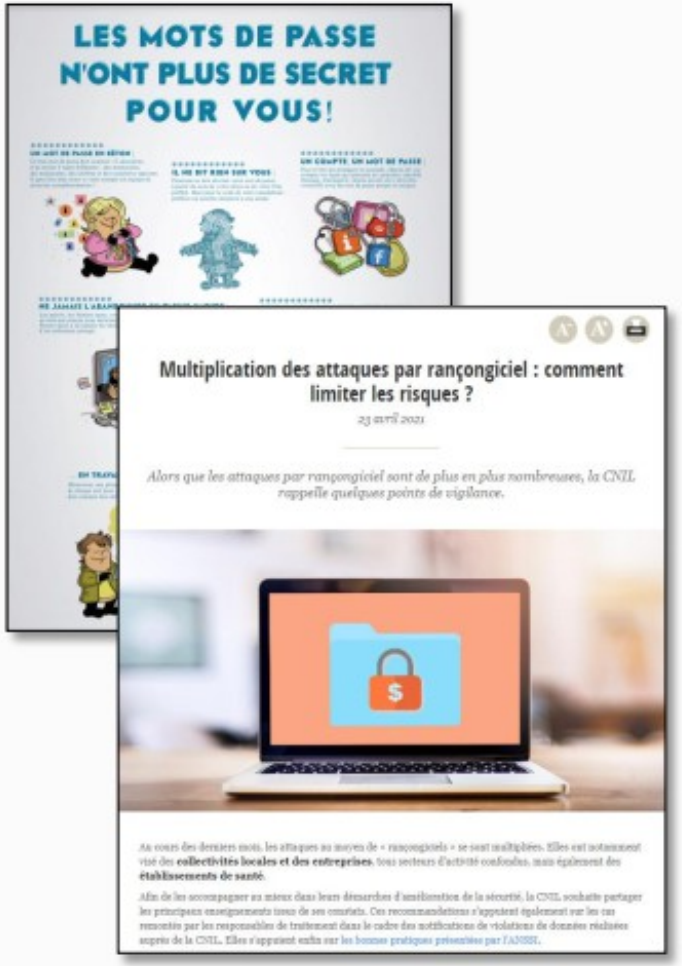

CYBER MALVEILLANCE .GOUV.FR

https://www.cybermalveillance.gouv.fr/cybermenaces

Merci de votre attention

Vos questions